

REGLEMENT INTERIEUR
De l'ASSOCIATION E.P.M.M. SPORTS POUR TOUS
QI GONG ART de VIE
(Sigle : AQGAV)
Année scolaire du 1^{er} septembre 2026 au 31 Août 2027

Condition d'adhésion

Art 1 :

L'objet de l'association est de promouvoir les activités physiques et sportives de détente et de loisir, ici la pratique du QI GONG. Elle s'interdit toute discrimination basée notamment sur la race, le sexe, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Les candidats à l'adhésion et les membres de l'Association s'engagent à régler leur cotisation dans les meilleurs délais et au plus tard dans les deux semaines qui suivent leur acceptation dans le cas d'une nouvelle adhésion ou le début de saison dans les autres cas.

L'association ne disposant pas en propre de locaux pour la pratique de l'activité, cette pratique s'effectue dans les locaux d'entités partenaires. Les candidats à l'adhésion et les membres de l'Association s'engagent à respecter les locaux et les créneaux horaires offerts par les entités partenaires de l'Association pour la pratique du QI GONG.

Les candidats à l'adhésion et les membres de l'Association s'engagent à respecter les règles d'hygiène et de sécurité applicables à la pratique d'une activité physique de détente et de loisir, ici la pratique du QI GONG.

En outre, les locaux n'étant pas exclusivement consacrés à la pratique du QI GONG, les candidats à l'adhésion et les membres de l'Association s'engagent à se comporter avec civilités dans leurs relations avec les autres utilisateurs des locaux, notamment au début et à la fin des cours, aux moments où les pratiquants sont amenés à partager les commodités des installations ou se croiser dans la salle de cours.

Art 2 :

L'objet de l'association est de promouvoir les activités physiques et sportives de détente et de loisir, ici la pratique du QI GONG, à tous les âges compatibles avec cette discipline.

La pratique du QI GONG est en général accessible à « presque tous » et ne nécessite pas une condition physique exceptionnelle. Toutefois, la pratique de notre QI GONG peut être un peu plus exigeante que les pratiques les plus répandues de cette discipline. Elle nécessite en particulier une capacité à rester dans une posture debout dans la durée, un bon équilibre, et une concentration suffisante.

En conséquence, l'Association adopte les limites d'âge suivantes visant à assurer la sécurité des membres pratiquants :

- Sauf dérogation laissée à l'appréciation exclusive de l'enseignant principal et à l'exception du cours seniors : Age minimum de 17ans et maximum de 70 ans pour débiter l'étude de notre QI GONG.
- Pour le cours senior, pas d'âge maximum fixé mais les capacités physiques et mentales minimales évoquées ci avant pour débiter l'étude de notre QI GONG laissée à l'appréciation du candidat en relation avec son médecin traitant et du corps enseignant.
- Les dispositions légales en vigueur ne nous autorisent plus à demander à nos adhérents un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique du QI GONG. Cette appréciation relève donc pour tous exclusivement de l'adhérent. L'association préconise à l'adhérent de s'assurer lorsqu'il rencontre son médecin traitant de ce que la pratique du Qi GONG n'est pas contre-indiqué dans sa situation : condition générale de santé en début de saison et événement de santé fortuit éventuel en cours de saison.

Art 3 : Nombre de pratiquants

L'association ne disposant pas en propre de locaux pour la pratique de l'activité, cette pratique s'effectue dans les locaux d'entités partenaires.

Compte tenu du foisonnement des présences selon les créneaux horaires offerts et le type de cours : cours hebdomadaires ou cours concentrés par demi-journées de week-end, dans les disciplines WUZANG QI GONG ou TAIJI QIGONG, par niveaux débutants-moyens-avancés dont l'accès est validé par l'enseignant, le nombre de membres pratiquants que peut accueillir l'Association est limité en cohérence avec les dimensions des locaux offerts.

Pour la saison 2026-2027, ce nombre est limité à 50 membres environ dont 15 membres maximum pour le cours seniors pour la pratique dans les locaux de LA BULLE DE BONHEUR, Cette limite pourra être repousser à 60 membres environ si la mise à disposition de locaux supplémentaires à GRENOBLE intervient en cours de saison.

Art 4 : Conditions de découverte de la discipline offerte par l'AQGAV.

Pour permettre aux candidats à l'adhésion de découvrir l'activité avant leur décision de demande d'adhésion à l'AQGAV,

- 2 à 3 cours de découverte sans engagement sont offerts aux débutants candidats à l'adhésion entre le 1^{er} septembre et le 31 Décembre 2026.
Ces cours de découverte sont pratiqués exclusivement dans les locaux loués par l'association.
- 1 à 2 demi-journées comprenant des conférences brèves, des démonstrations et la pratique de techniques simples de QI GONG peuvent être organisées par l'AQGAV en accord avec un ou des partenaires dans le but de promouvoir le QI GONG et notre fédération, par exemple à l'occasion de journées portes ouvertes ou des journées nationales du QI GONG. Ces demi-journées de découverte se tiennent dans les locaux du partenaire concerné et sous couvert d'une assurance des locaux et des pratiquants de sa responsabilité.

Art 5 : conditions de radiation de l'association :

Tous manquements au présent règlement intérieur, peut entraîner la radiation d'un membre de l'Association.

La radiation est notamment prononcée par le Bureau pour non-paiement de cotisation dans les délais prescrits.

Des sanctions disciplinaires radiation ou autres peuvent être prononcées par le Bureau en cas de manquement au présent règlement.

Toute personne faisant l'objet d'une procédure disciplinaire doit être en mesure de préparer sa défense et sera convoquée devant le bureau dirigeant de l'AQGAV. Elle peut demander l'accès au dossier avant cette audition et peut se faire assister pour celle-ci par une personne de son choix.

Toute sanction est prise dans le respect des droits de la défense, des principes du contradictoire et de la proportionnalité de la sanction à la faute.

ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR
Année scolaire du 1^{er} septembre 2026 au 31 Août 2027

**MONTANT DE COTISATIONS ET HORAIRES DES COURS DISPENSES par l'AQGAV
DANS LES LOCAUX DE NOTRE PARTENAIRE LA BULLE DE BONHEUR**

Horaires des cours :

Les cours hebdomadaires pour la saison du 1^{er} septembre 2026 au 31 Août 2027 seront dispensés par l'AQGAV dans les locaux de LA BULLE DE BONHEUR sur 36 semaines hors indisponibilité pour maladie ou cas de force majeur de membre du corps enseignant aux horaires suivants :

- Mardi de 9h30 à 12h00 : 1 cours de TAIJI QI GONG : 2^{ème} année puis WU ZANG QI GONG seniors,
- Mercredi de 9h30 à 12h00 : 2 cours de WU ZANG avancés puis TAIJI QI GONG avancés,
- Jeudi de 9h30 à 12h00 : 2 cours de TAIJI QI GONG avancés puis WU ZANG QI GONG 1^{ère} année,
- Vendredi de 10h45 à 13h15 : 2 cours de WUZANG QI GONG 1^{ère} année puis TAIJI QI GONG 2^{ème} année,
- Si des cours hebdomadaires supplémentaires sont créés dans d'autres locaux en cours d'année, tous les adhérents en seront immédiatement informés.

Les semaines sans cours (1 semaine aux vacances de toussaint, février & pâques et en principe toutes les semaines de juillet et Août) seront précisées au fil de l'année.

Les cours complémentaires sous forme de stages spécifiques certains samedis seront proposés cette saison sur 10 week-ends, hors indisponibilité pour maladie ou cas de force majeur affectant l'un des membres du corps enseignant.

Ils sont accessibles selon le Qi Gong enseigné (WUZANG QI GONG & TAIJI QI GONG) par niveaux (débutant, moyen, avancé, seniors).

Sur ces samedis comportent 3h00 de cours (de 9h00 à 12h00). Chaque période de 3 h00 de cours comporte une pause de 30mn.

Cotisation pour la saison 2026 – 2027 [du 1^{er}/09/2025 au 31/08/2026]

Le montant de la cotisation est inchangé pour cette saison donc encore fixé à 210,00 €

Cette cotisation donne accès par niveau aux cours repérés WU ZANG QI GONG et TAIJI QI GONG au planning ci-dessus ainsi que par niveau également aux cours complémentaires du samedi.

Ces cours font aussi l'objet d'une présentation rapide sur le site de l'Association www.qigonggrenoble.com ou www.aqgav.com.